



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Déclaration des élus CFDT au Comité d'Entreprise – 31 mars 2017 -

Epargne salariale et rémunérations

Les élus CFDT au Comité d'Entreprise tiennent à informer la présidente et les membres du directoire ayant participé aux différentes réunions, du fort mécontentement des salariés concernant l'absence de versement de participation.

Pourtant, dans un contexte général difficile, la direction tout au long de l'année 2016 a communiqué sur des résultats commerciaux et financiers exceptionnels.

De plus, lors des conventions de fin d'année, les membres du directoire ont informé les salariés que le montant versé au titre de l'intéressement ET de la participation serait sensiblement identique à celui de l'année précédente.

Or à ce jour, les représentants des salariés constatent une baisse significative des montants versés.

Cette baisse résulte aussi des choix de gestion de la direction:

- Augmentation très importante des fonds propres ayant un effet négatif sur la participation.
- Problématique des dividendes non perçus.
- Forte marge de sécurité au-delà des ratios règlementaires exigés.

Lors des Négociations Annuelles Obligatoires, la CFDT souhaitait une véritable reconnaissance salariale par le versement d'une prime et d'une augmentation de salaire afin de reconnaître la contribution des salariés aux bons résultats de l'entreprise.

Les élus CFDT regrettent une reconnaissance financière insuffisante du travail des salariés au regard des résultats financiers et commerciaux de l'entreprise.